

**Compte-rendu de la réunion de Comité Directeur
du Comité Départemental de la Somme de Tir à l’Arc**

**Corbie le 12 Mars 2018**

Présents : Odile Demarque, Nathalie Dupont, Patricia Carton, Paul Foulon, Alain Fournier, Régis Fagart, Jacky Gosset, Nicole et Robert d’ Oliveira, Gérard Lefebvre, Christian Carpentier

Absents excusés : Valérie Firmin, Bruno Blanquet

Ordre du jour **:**

* Commissions
* Trophée des mixtes
* Questions diverses

Ouverture de la séance : 20h05

**1 ) Vote du dernier compte-rendu**

Le dernier compte-rendu est adopté à l’unanimité.

**2) Commission sportive**

Jacky mentionne les résultats obtenus par les Samariens aux championnats de France jeunes et adultes.

La question du trophée des mixtes est ensuite abordée. Jacky nous présente le règlement : un homme et une femme par équipe, plusieurs équipes possibles par club, 4 catégories éventuelles :

* 1ère année de licence
* Arc classique
* Arc à poulies
* Arc nu

Avec possibilité de tirer en intérieur ou en extérieur selon les blasons et les distances correspondant à chaque catégorie.

Les résultats doivent être communiqués pour le 30 mai. Un trophée national est organisé fin juin début juillet.

Donc nous décidons de la date et du lieu : Amiens les 28 et 29 avril au matin selon le nombre d’équipes inscrites. Montant de l’inscription : 5€ par équipe. Il sera remis une médaille aux 2 vainqueurs.

Possibilité ensuite de participer au Trophée national des Mixtes. (règlements sur le site FFTA)

**3) Commission parcours**

La journée découverte à Gentelles aura lieu le 7 avril. Alain va sortir le mandat.

10h00 : Actions découverte

12h30 : Pique-nique

Après-midi : concours 3D pour les jeunes sur 9 cibles

Fin prévue : 16h – 16h30

**4) Commission arbitrage**

8 arbitres samariens ont assisté à la réunion à Compiègne. Gérard rappelle que notre quota d’arbitres s’appauvrit et qu’il va falloir penser à présenter des nouveaux candidats.

Il rappelle le montant de la formation : 200€ (tenue incluse) + 25 € pour un module complémentaire

Gérard demande à Paul de prévenir les organisateurs de concours qu’ils doivent communiquer les noms de tous les arbitres.

L’examen d’arbitres aura lieu le 21 Avril à Corbie.

**5) Questions diverses**

1. Paul questionne Alain pour savoir ce qu’il en est desmédailles dont nous avions demandé la modification. Il nous est proposé un coût de 10€ au lieu de 15€. Il reste encore une question en suspens : les maquettes nous appartiennent-elles ? si oui, nous les récupérerions pour faire réaliser les médailles chez un autre fabricant et à un moindre coût.
Il serait peut-être judicieux de demander aux possesseurs de médailles départementales(les derniers modèles sortis) s’ils veulent les revendre au CD (50 € par série de 10).
2. Il est proposé que le Trophée de champion de France offert par le CD soit supprimé, la proposition est acceptée car chacun estime que cela fait doublon avec la médaille du championnat.
3. Nous demandons si la date de réfection de la ciblerie est maintenue au 31 mars (ce week-end étant celui de Pâques). Nous envisageons l’achat de cibles neuves pour renouveler un stock plutôt défaillant et utiliser en même temps la subvention obtenue.

Après recherches sur internet, nous nous mettons d’accord pour l’achat d’un camion de cibles mousse (de type target-tech) qui serviraient aussi bien pour les compétitions sur cibles anglaises que pour le tir campagne.

Il faudra juste revoir éventuellement les mesures des chevalets (nous pourrions nous en préoccuper le 31 mars.)

Clôture de la séance : 23 h.